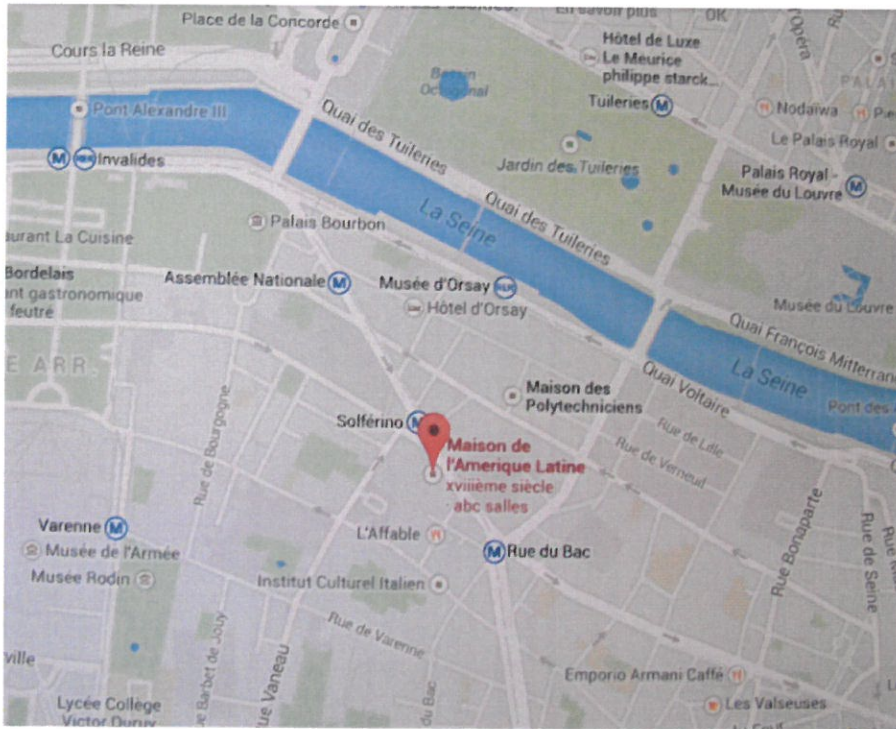


# COMPAGNIE NATIONALE DES EXPERTS MEDECINS DE JUSTICE

XXV<sup>ème</sup> COLLOQUE ANNUEL

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

## Vaccins et Vaccinations Expertises - Responsabilités



### La maison de l'Amérique latine

Située actuellement au 217 Boulevard St Germain, la maison de l'Amérique latine occupe les locaux de deux hôtels particuliers du XVII<sup>ème</sup> siècle: l'hôtel de Varengeville construit en 1704, par l'architecte Gabriel V. Ce bâtiment a été fâcheusement mutilé par les humeurs de ses propriétaires successifs, puis par le percement en 1876 du Boulevard St Germain. Et l'hôtel Amelot de Gournay construit en 1712 par l'architecte Boffrand. Ce bâtiment a conservé son aspect d'origine.

Devenue propriété de la Banque de France à la fin de la guerre d'Algérie, les deux bâtiments sont réunis entre eux par les salons du rez de chaussée ouvrant sur des jardins à la française.

Fondée en 1946 à l'initiative du Ministère des affaires étrangères, et sous l'impulsion du Général de Gaulle, la maison de l'Amérique latine répondait à la nécessité de faire se rencontrer pour mieux se connaître, les Latino-Américains et les Français.

Lieu privilégié d'accueil et de réunion de la communauté diplomatique latino-américaine à Paris, la maison de l'Amérique latine répond à sa vocation d'espace de rencontres diplomatiques, économiques, scientifiques et culturelles. Elle accueille des débats de réflexion sur les thèmes d'actualité, des conférences, des expositions, des prix littéraires et des concerts.

Pour remplir les missions qui lui sont assignées, la Maison de l'Amérique Latine tire l'essentiel de ses ressources des cotisations de ses membres, des spectacles, rencontres, et expositions qu'elle organise, ainsi que du mécénat. Elle bénéficie du Soutien du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la culture et de la communication.



**Maison de l'Amérique latine**  
217 Bd Saint Germain  
75007 PARIS

Depuis les premières démarches empiriques au Proche Orient visant à prévenir la rançon cicatricielle laissée par la variole sur le visage des jeunes filles, ce qui dépréciait leur valeur, jusqu'aux récentes décisions de Santé publique rendant obligatoires certaines vaccinations pour la population d'un Etat, les vaccins et les vaccinations ont été l'objet de polémiques portant aussi bien sur les risques encourus que sur les bienfaits escomptés. Souvenons-nous des querelles sur le vaccin contre la poliomyélite buvable ou injectable ? Ou les procès intentés par des groupes d'action contre certains vaccins. A l'échelle mondiale ou nationale, le bénéfice apporté par la vaccination est largement supérieur au risque. A l'échelle individuelle, lorsque le risque se réalise, il est à cent pour cent et non quelques fractions de millièmes qu'indiquent les statistiques. Assurer la qualité du produit depuis la recherche à son inoculation en passant par le développement, le transport le stockage, les bonnes pratiques sont un moyen de réduire le risque. Mais qui vacciner ? Quand ? Par qui, en période d'épidémie ou de crise menaçante ? Quelles sont les autres mesures à prendre ? Que faire, face à des personnes qui refusent pour elles-mêmes ou pour leurs enfants des vaccins pourtant obligatoires, sous prétexte que certains vaccins sont produits sur un support animal ? Enfin, si un accident survenait alors que toutes les précautions avaient été prises, la responsabilité de l'Etat qui a imposé cette vaccination pourrait-elle être mise en cause ? C'est à ces différentes interrogations que ce colloque va essayer de répondre.

**Docteur Roch MENES**  
*Président de la CNEMJ*

08h 30 **Accueil**

09h 00 Propos introductifs - Ouverture du Colloque. Dr Roch MENES -CNEMJ

Première session

**Les vaccins – Du chercheur à l'utilisateur**

**Modérateur Dr T.Briche**

09h 10 Histoire de la vaccination Pr J.Cohen – Université de Reims  
09h 30 Vaccins : Recherche et développement Pr O. Launay –Institut Pasteur et Hôpital Cochin – Pr JH Trouvin – Paris-Descartes  
09h 50 Vaccins et Logistique – De l'Industriel au patient.  
C.Julien et A.L Antoine - Pharmaciennes Chimistes-Assistantes des Hôpitaux des Armées  
10h 10 Discussion  
10h 20 Pause  
10h 35 Vaccins et Santé Publique –Pr D.Floret –Ancien Président du Comité technique des vaccinations (Haut Conseil de la Santé Publique - Vice-Président de la commission technique des vaccinations –(HAS)

10h55 Le médecin et les vaccinations – Dr H.Boissin - Me Ganem-Chabanet - Conseil de l'Ordre des médecins de Paris.  
11h15 Discussion  
11h25 Problèmes liés à la vaccination en médecine vétérinaire – Dr G.Hodenc Expert C.A .Riom  
11h 45 **Discussion**  
12h 00 Présentation du Colloque 2019 12h 30 **Pause Déjeuner**

Deuxième session

**Vaccins et responsabilités**

**Modérateur Mme B .Horbette**

Responsable des Experts - Conseiller Honoraire Cour d'appel de Paris

14h Sinistralité concernant les vaccinations à la MACSF –  
Dr T Houselstein - Directeur médical - MACSF

14h 10 Mise en cause des professionnels de Santé  
M JP BESSON Premier Vice- Président TGI Paris  
Me M.Libert – Barreau de Clermont Ferrand  
Me Barreau de Paris

14H30 Discussion

14h 40 Mise en cause des Industriels  
M JP Besson –Premier Vice -Président TGI Paris  
Pr J.H TROUVIN – Paris Descartes  
Me Monteret - Amar –Barreau de Paris

15h Discussion

15h15 Vaccinations obligatoires Mise en cause de la puissance publique  
M N.Polge – Conseiller référendaire – Conseil d'Etat  
Me C.Hudson –Barreau de Paris

15h 45 Discussion

16 h Synthèse – Mme V.Blanchet – Présidente de la CCI

16 h 15 Clôture du colloque Dr R.Ménès –Président CNEMJ

.....

17h 00 Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la CNEM

*Une attestation de participation au colloque sera délivrée pour la validation de 6h des obligations de formation continue*